



VALERIE DE BUE

MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE, DE L'INFORMATIQUE, DE LA
SIMPLIFICATION ADMINISTRATIVE, EN CHARGE DES ALLOCATIONS
FAMILIALES, DU TOURISME, DU PATRIMOINE ET DE LA SECURITE
ROUTIERE

Jambes, le 16 novembre 2020

COMMUNIQUE DE PRESSE

Lancement des travaux des douves du château de Haltinne

La Ministre en charge du Patrimoine Valérie De Bue a signé un arrêté ministériel permettant le lancement des **travaux de maintenance des douves du château de Haltinne à Gesves**.

Un subside de **109.266,50 euros** sera alloué à cette fin. Les travaux consisteront en :

- L'installation et repli de chantier, y compris vidage des douves ;
- La création d'un système de drainage à l'arrière du mur ;
- La réparation des maçonneries effondrées ;
- La vérification des maçonneries restantes.

« Cette subvention permettra d'améliorer l'état actuel de ce monument inscrit dans la vie de la société. Actuellement en cours de rénovation, le château pourra accueillir les séminaires d'entreprise, mariages ou autres événements à partir de 2025. Le domaine du château de Haltinne représente, comme chaque monument, une valeur précieuse de notre patrimoine » ajoute la Ministre Valérie De Bue.

Datant du Moyen-Âge, le château a acquis son apparence actuelle au 17^{ème} siècle. Il s'agit d'un vrai trésor wallon. Il est classé comme monument. De plus, les façades, toitures, douves et l'escalier d'honneur du château ont été inscrits sur la liste du patrimoine exceptionnel de la Wallonie.